Cheminement académique — première année

Profil mémoire d'intervention *1847| Outil visuel de suivi et de planification*

Comment lire cet outil

- Ceci illustre votre parcours d'études en mémoire d'intervention, par trimestre.
- Chaque bloc distingue les priorités, les démarches et les points de vigilance.

Vue d'ensemble de la première année

AUTOMNE	HIVER	ÉTÉ
• TRS 8200 + TRS 8205 • Cours au choix (1) * • Choix de la direction d'études • Entente d'encadrement • Début de la problématisation	• TRS 8515 • Cours au choix (1 ou 2) • Repérage du milieu / Partenaires • Supervision et équipe-clé • Planification éthique	• TRS 8610 + Activité d'intervention (6 cr.) • Cours au choix (1) • Rédaction finale du projet • Dépôt du projet • Demande éthique • Inscription au TRS 8620

*3 cours au choix (9 crédits) au total : 3 siglés TRS/ou 2 siglés TRS + 1 non siglé TRS avec accord dir. programme

Automne — Poser les bases

Cours et formation	• TRS 8200 — Connaissance et travail social • TRS 8205 — Méthodologie de recherche et travail social I • 1 cours au choix* • Prendre connaissance de Maîtriser sa Maîtrise et des ressources étudiantes de l'AETS- des informations d'accueil au programme du site ÉTS/UQAM et autres informations utiles pour démarrer.
Priorités du trimestre	• Commencer à problématiser l'objet du projet et à établir le cadre théorique. • Débuter la revue de littérature, les lectures structurantes et les outils de travail. • Explorer un milieu, un espace d'intervention ou une collaboration potentielle.
Encadrement et formulaires	• Choisir une direction de mémoire par expertise et confirmer l'encadrement le plus tôt possible. Au besoin, identifier une expertise complémentaire en co-direction à l'UQAM via la cartographie des expertises, ou à l'extérieur de l'université si accord de votre direction UQAM. • Demander à l'AGE le formulaire d'approbation d'un travail de recherche de cycles supérieurs (SDU-105B) qui fait aussi office d'autorisation d'encadrement et le faire signer à votre direction/co-direction d'études. • Remplir l'entente d'encadrement avec la direction ou co-direction : attentes, fréquence des rencontres, calendrier, modalités de suivi.
Jalons à viser	• Avoir idéalement confirmé la direction de mémoire avant janvier. • Convenir d'un échéancier personnalisé pour la rédaction du projet d'intervention, avec les documents attendus. • Commencer les rencontres régulières d'encadrement.
Points de vigilance	• Ne pas attendre à l'hiver pour clarifier l'encadrement. • Organiser tôt les lectures et les traces de travail pour faciliter la rédaction du projet.

Hiver — Structurer le projet

Cours et formation	• TRS 8515 — Conception d'un projet d'intervention. • 2 cours au choix* afin de compléter les 3 cours au choix avant le dépôt initial du mémoire, selon la disponibilité à l'horaire.
Priorités du trimestre	• Planifier la méthode et le calendrier de réalisation du projet en classe et avec la direction d'études. • Repérer le milieu d'intervention, l'espace de réalisation du projet ou les partenaires nécessaires. • Penser aux stratégies de recrutement, sans recrutement officiel avant l'approbation éthique. • Former l'équipe d'acteurs-clé : personne étudiante, direction/co-direction, superviseur·e et, au besoin, personne du milieu.
Supervision et partenaires	• Contacter la chargée de formation pratique pour identifier une personne superviseure pertinente et présenter son idée de projet. • Établir un premier contact avec la personne superviseure et valider l'intérêt à travailler ensemble. • Prévoir un contrat de supervision à raison de 2 h/semaine pour 140 h au total.
Jalons à viser	• Avoir une version du projet suffisamment élaborée pour en discuter avec l'équipe entre janvier et mai. • Inclure la personne superviseure dans la lecture de l'ébauche pour des commentaires sur la faisabilité et la méthodologie. • Cibler avec la direction une date de dépôt du projet à l'éthique CERPE UQAM.

Points de vigilance	• Prévoir d'avance les dates d'examen éthique, à l'UQAM **et** en milieu institutionnel si le projet les implique. • Tenir compte des projets réalisés hors-milieu : conditions matérielles, période, durée, accompagnement, soutien au recrutement.

Été — Finaliser et déposer

Cours et dépôt	• TRS 8610 + Activité d'intervention (6 cr.) • Amorcer puis terminer la rédaction du projet d'intervention sur la base des rencontres d'encadrement et des échanges avec les acteurs-clé.
Priorités du trimestre	• Identifier tôt les périodes de vacances et les disponibilités d'encadrement. • Déposer le projet d'intervention avant la **mi-août**, ou selon l'entente établie avec la direction, afin d'obtenir la note au dossier et à temps pour son inscription de l'automne (vérifier la date ici). • S'inscrire au TRS 8610 + Activité d'intervention auprès de l'AGE, si les cours obligatoires précédents sont complétés.
Éthique et autorisations	• Décider si le projet est assez avancé pour une demande CERPE sur Nagano. Déterminer si le projet le nécessite (réalisé avec des sujets humains= oui). Voir les gabarits de formulaires à employer. Compléter l'ÉPTC2- la formation de base en ligne. • Le CERPE recommande un dépôt au plus tard autour du 15 mai pour accélérer le traitement avant l'été. Il reste possible de les prévenir pour un dépôt en examen individuel (si à risque minimal) avant l'automne et toute l'année. • Pour les projets impliquant d'autres institutions (CIUSSS, CISSS, commissions scolaires, cégeps, etc.), vérifier les exigences éthiques propres au milieu et obtenir d'abord l'autorisation institutionnelle requise + déposer après au CERPE UQAM. Prévoir + de temps. Pour les projets ayant recours aux outils numériques valider les normes.

	Obtenir la signature du SCAE de l'École de travail social, entrer le formulaire à son dossier. Voir la procédure sur le Site CERPE UQAM.
Jalons à viser	• Obtenir la note du TRS 8610 avant la date limite d'inscription au TRS 8620 Séminaire d'intervention (3 cr.) automne-hiver / OU reporter inscription au TRS8620 (3 cr.) suivant (hiver/été intensif*). • Recevoir les dernières recommandations de la direction de mémoire et l'autorisation de démarrer le projet. • Avoir entamé la démarche éthique même si l'entrée au séminaire n'est pas conditionnelle à l'obtention finale du certificat.
Points de vigilance	• Après le 15 mai, l'examen éthique peut être plus long durant l'été ; encore plus si double examen (institution externe). • Une prolongation ou une absence peut reporter le terrain, la note du projet et l'entrée au séminaire à l'année suivante.

*à partir de 2027, sous réserves du nombre d'inscrits.

Liste de vérification rapide — fin de première année

	Éléments à vérifier	Moment repère
☐	Direction de mémoire confirmée et formulaires transmis	Automne
☐	Entente d'encadrement discutée et signée	Automne
☐	Projet problématisé et cadre théorique amorcé	Automne-Hiver
☐	3 cours au choix planifiés ou complétés	Avant dépôt initial du mémoire
☐	Milieu / espace de réalisation repéré	Hiver
☐	Superviseur·e confirmé·e et contrat de supervision envisagé (contacter la Formation pratique et confirmer le contrat)	Hiver
☐	Date de dépôt éthique ciblée avec la direction	Hiver-Été
☐	Projet d'intervention déposé et note du TRS 8610 inscrite	Mi-août / fin août
☐	Inscription au TRS 8620 Séminaire, effectuée	Avant la date limite institutionnelle

Cas particuliers et enjeux : AUTOMNE 1

Pas d'absence possible au premier trimestre d'inscription

Attention :

Les cours TRS8200 et TRS8205 se donnent uniquement au trimestre d'automne.
Le TRS 8205 (méthodologie1) est un cours préalable au TRS8515 (conception d'un projet d'intervention)

Cas particuliers et enjeux : HIVER 1

S'il y a une demande d'absence pour le trimestre faire une demande (par courriel à l'AGÉ) : le trimestre de fin d'études prévu est décalé au trimestre d'Automne 3

Attention :

Le cours TRS8515 se donne uniquement au trimestre d'hiver. C'est un cours préalable au TRS8610 (Projet intervention)

Cas particuliers et enjeux : ÉTÉ 1

S'il y a une demande d'absence pour le trimestre faire une demande (par courriel à l'AGÉ) : le trimestre de fin d'études prévu est décalé au trimestre d'Hiver 3

Cheminement académique — deuxième année

Profil mémoire d'intervention | Outil visuel de suivi et de planification

Note de lecture

- La section « Deuxième année » est une synthèse pratique fondée sur la logique du parcours déjà amorcé, à valider pour soi : avec la direction de mémoire, le guide du programme et l'AGÉ.
- Ceci est la partie qui démarre au terrain de projet d'intervention, jusqu'au dépôt du mémoire et aux évaluations finales.

Vue d'ensemble de la deuxième année

AUTOMNE	HIVER	ÉTÉ
• TRS 8620- Séminaire d'intervention (1) • Démarrage du terrain • Supervision active • Collecte et traces du projet • Ajustements en cours	• TRS 8620- Séminaire d'intervention (2) • Poursuite ou clôture du terrain • Analyse de l'intervention + rencontre bilan • Plan du mémoire • Début de rédaction • Bilan avec sa direction d'études	• Rédaction soutenue • Dépôt initial ou finalisation à prévoir à l'automne avec sa direction d'études • Encadrement et révisions • Préparation de la suite du parcours

Automne — Réaliser le projet et documenter l'intervention

Cours et séminaire	• Suivre le TRS8620— Séminaire d'intervention et utiliser cet espace pour soutenir l'avancement réel du terrain. • Présenter l'état d'avancement du projet, les enjeux rencontrés et les ajustements méthodologiques ou cliniques nécessaires. • Maintenir une cohérence entre ce qui a été approuvé au projet, ce qui se fait réellement sur le terrain et ce qui sera analysé dans le mémoire.
Réalisation du projet	• Démarrer le terrain ou la mise en œuvre de l'intervention selon le calendrier établi et les autorisations obtenues. • Respecter les conditions éthiques, organisationnelles et relationnelles convenues avec le milieu, les partenaires et les personnes participantes. • Conserver des traces rigoureuses : journal de bord, notes de rencontre, outils d'observation, ajustements, matériel utilisé, bilans intermédiaires.
Encadrement et supervision	• Poursuivre les rencontres avec la direction de mémoire selon la fréquence convenue. • Maintenir la supervision liée au projet et documenter les rétroactions qui orientent la pratique, la réflexivité et l'analyse. • Signaler rapidement les imprévus importants : retard du terrain, recrutement difficile, changement de partenaire, modification du cadre initial.
Vigilance	• Éviter de dissocier terrain et écriture : commencer tôt à archiver, classer et interpréter le matériel.

	• Ne pas attendre à la fin du projet pour réfléchir à ce qui constituera le cœur analytique du mémoire. • Relancer son milieu d'intervention prévu, le confirmer ; ou prévoir un plan B rapidement avec sa direction si le début projeté ne concorde pas avec son calendrier de départ. • Au besoin, envisager une demande de prolongation avec sa direction et valider avec AGE + direction de programme.

Hiver — Analyser, structurer et amorcer le mémoire

Analyse de l'intervention	• Poursuivre ou terminer le terrain, puis amorcer un bilan structuré de ce qui a été réalisé, observé et transformé. • Dégager les constats saillants : écarts entre le projet prévu et le projet réalisé, conditions de faisabilité, effets perçus, apprentissages, limites. • Organiser les matériaux d'analyse de manière exploitable pour la rédaction : corpus, extraits, mémos analytiques, tableaux de synthèse, catégories provisoires.

Rédaction du mémoire	• Établir avec la direction une structure de rédaction réaliste : introduction, contexte, cadre conceptuel, méthodologie d'intervention, analyse, discussion, conclusion (Guide mémoire et thèses; plan de mémoire suggéré par ETS). • Déterminer quels chapitres peuvent être rédigés, à partir du projet déjà approuvé et du terrain désormais complété ; les faire valider par sa direction au fur et à mesure. • Commencer la rédaction pendant que l'analyse se précise, au lieu d'attendre un sentiment de « version finale ».

Coordination du parcours	• Faire un bilan avec la direction et, si pertinent, avec la supervision ou le milieu pour clarifier la suite. • Valider les attentes pour le dépôt initial du mémoire : degré d'achèvement attendu, objectifs spécifiques du mémoire d'intervention, calendrier d'envoi, mode de rétroaction, priorités de révision.

Vigilance	• Éviter un mémoire purement descriptif : il faut montrer une analyse critique et réflexive de l'intervention, pas seulement raconter ce qui a été fait. • Conserver une trace claire des décisions méthodologiques et des ajustements survenus en cours de route. • Bien relire l'entièreté du mémoire avant le dépôt afin d'assurer une cohérence interne, et un reflet des adaptations en cours de route.

Été — Rédiger, déposer et préparer les révisions

Rédaction intensive	• Consulter le Guide de présentation des mémoires et thèses UQAM et utiliser le gabarit prévu si ce n'est déjà fait. Voir le modèle de présentation du mémoire suggéré par l'ETS (Annexe VIII), et en discuter avec sa direction. • Prévoir des blocs soutenus de rédaction et convenir avec la direction de dates précises pour l'envoi des versions. • Aller chercher le soutien des pairs et les activités de rédaction organisées (voir les journées de rédaction et autres activités annoncées par l'AECSTS, la page Facebook de la Maitrise en travail social); aussi par la Bibliothèque UQAM. • Assembler progressivement le mémoire complet, en harmonisant le ton, les concepts, les

	références et le fil argumentatif entre les chapitres. • Utiliser un Logiciel de gestion bibliographique et s'y former ainsi qu'à la citation précise des sources de divers types, avec la Bibliothèque UQAM. • Préparer les annexes utiles : outils, calendriers, grilles, exemples de matériel, documents de consentement, certificat éthique + avis final de conformité CERPE.

Dépôt et suites	• Selon l'avancement réel, viser un dépôt initial ou préparer la séquence de finalisation pour le trimestre suivant. • Anticiper que le dépôt entraîne souvent des demandes de corrections et prévoir du temps pour les intégrer sans précipitation. • Vérifier les exigences administratives du dépôt : formulaires, format, délais institutionnels, approbations internes. • Confirmer la composition de son jury de mémoire avec sa direction d'études, cette dernière doit acheminer le Formulaire de nomination des membres de jury (SDU- 786) à l'AGÉ et aviser chaque membre du délai maximal de 7 semaines pour le rendu de son rapport d'évaluation. • Pour pouvoir déposer son travail de recherche, l'étudiante, l'étudiant doit avoir complété la scolarité obligatoire, avoir obtenu pour l'ensemble de celle-ci une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3 et avoir obtenu l'autorisation écrite de dépôt de sa tutrice, de son tuteur ou de la direction du programme (R8 UQAM).

Vigilance	• Ne pas sous-estimer le temps requis pour relire, harmoniser les chapitres et intégrer les commentaires. Au besoin, prolonger d'une

	session en effectuant une demande à sa direction puis via l'AGE à la direction de programme (max. de 3). • Considérer la rédaction comme une phase de travail à part entière, et non comme un simple assemblage final.

Liste de vérification rapide — fin de deuxième année et jusqu'à la fin de l'évaluation du mémoire

	Éléments à vérifier	Moment repère
☐	Avoir confirmé son milieu d'intervention et une date potentielle pour débuter l'intervention (après obtention du CERPE)	Automne 2
☐	Avoir déposé et obtenu la note de son Projet d'intervention TRS-8610 au dossier (6 cr.)	Automne 2
☐	Sélectionner avec sa direction et en fonction des possibilités de lancement du terrain d'intervention, le moment d'inscription en séminaire d'intervention TRS-8620 (Automne/Hiver ou Hiver/Été). Valider avec l'AGÉ.	Automne 2
☐	S'être inscrit et avoir terminé ses 3 cours au choix	Avant dépôt initial du mémoire
☐	Avoir déterminé un fonctionnement et un horaire pour sa supervision (140h = 10 semaines X 14 h ; ou 14 semaines x 10 h).	Automne 2
☐	Au besoin, demander une modification de projet au CERPE (et l'institution externe si applicable), si des changements significatifs à prévoir. Aviser sa direction d'études.	En tout temps

☐	Prévoir et effectuer une terminaison d'intervention avec ses participant.es. Colliger les dernières informations nécessaires à son analyse.	Automne 2/Hiver 2
☐	Prévoir une rencontre bilan avec : sa supervision, sa direction d'études (et au besoin seulement, la personne répondante du milieu ou partenaire d'intervention). Obtenir le rapport d'intervention de sa supervision.	Fin Automne/Hiver 2
☐	Déterminer un calendrier d'encadrement avec sa direction et ajuster au besoin, des points à son entente d'encadrement (planification); identifier des objectifs d'écriture et de relecture avec sa direction, valider une stratégie d'analyse pour le mémoire.	Hiver 2
☐	Demande par courriel à l'AGÉ pour une inscription en MÉMOIRE (préparation et rédaction de mémoire) pour le trimestre d'Été 2. Il faut avoir complété les 27 crédits de cours théoriques avant de pouvoir s'Inscrire en MÉMOIRE.	
☐	Consulter le Guide des mémoires et thèses UQAM pour structurer son mémoire et en vérifier les normes de présentation. Demander son avis final de conformité au CERPE (voir Fermeture du projet)	Hiver 2
☐ ☐	Consulter les dates de dépôt initial sur le site de l'ÉTS, à la page *Étudiant·e·s actuel·le·s*, onglet *Maîtrise*, sous-onglet *Calendrier* : https://travailsocial.uqam.ca/etudiants-actuels/	Un trimestre avant la date projetée du dépôt au moins

	Prévoir une date potentielle de remise du mémoire avec sa direction d'études. Au besoin et si votre période maximale d'études (2 ans) est dépassée : revoir votre calendrier en vue du dépôt et demander une prolongation à la direction de programme via l'AGÉ : Prolongation à la durée maximale du programme Demande d'absence à une ou des sessions Demande de congé parental	
☐	Composer son jury d'évaluation de mémoire avec sa direction de recherche et en confirmer les membres (formulaire de nomination du jury) à l'AGÉ, en s'assurant de respecter les critères suivants : • Nombre total des membres du jury : 3 (4 si codirection) • Membre obligatoire : Direction de recherche • Autres membres : Professeur-e-s d'université (sinon autorisation du Décanat) Membres externes (à l'université) : non obligatoire, mais le cas échéant, au plus deux.	Hiver ou trimestre avant la date prévue du dépôt.
☐	Lors de l'approbation par la direction de mémoire, envoyer son mémoire par courriel (en format PDF) à l'AGÉ (avec sa direction de mémoire en CC) accompagné du formulaire SDU-105d (Autorisation de dépôt d'un travail de recherche de cycles supérieurs), à demander à l'AGÉ.	Date annuelle prévue pour le dépôt des mémoires (fin de trimestres).
Dépôt initial du mémoire d'intervention + 7 semaines d'évaluation		

☐	Réception de la Synthèse de l'évaluation d'un travail de recherche (SDU-105c) de son mémoire et de sa note (envoyé via l'AGÉ après approbation de la direction de programme). Prévoir une rencontre de bilan et planification de potentielles corrections mineures avec sa direction (délai pour les produire : **corrections mineures : 2 mois; corrections majeures : 6 mois).**	
Dépôt final du Mémoire		
☐ ☐ ☐ ☐	Transmettre la **version finale du mémoire** avec les formulaires d'Approbation de corrections mineures (SDU-1088) et Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs (SDU-522) (déjà envoyés avec votre résultat par l'AGÉ). Et : Travail de recherche version finale (daté du même mois que le SDU-1088) ; Et : Avis final de conformité si besoin Envoi par sa direction d'études du formulaire Autorisation de dépôt d'un travail de recherche de cycles supérieurs, à l'AGÉ. Ceci clôt la période d'évaluation. Votre mémoire est ensuite traité par le Décanat de la Faculté des Sciences Humaines de l'UQAM et mis dans le prochain cycle de diplomation (voir ici le calendrier mis à jour des Dates d'émission des diplômes UQAM)	

Cas particuliers et enjeux : AUTOMNE 2

Le début de l'activité de l'activité d'intervention peut également avoir lieu à l'hiver 2 (après l'approbation du CERPÉ)

S'il y a une demande d'absence pour le trimestre faire une demande (par courriel à l'AGÉ) : le trimestre de fin d'études prévu est décalé au trimestre d'Été 4

Attention :
*Le séminaire TRS8620 (1/2) se donne uniquement au trimestre d'automne (*proposition si on ajoute Séminaire hiver + été- autrement vous devrez vous inscrire au prochain Séminaire (hiver + été) en version plus intensive (fin mi-juin) durant votre terrain.*

Cas particuliers et enjeux : HIVER 2

S'il y a une demande d'absence pour le trimestre : faire une demande (par courriel à l'AGÉ): le trimestre de fin d'études prévu est décalé au trimestre d'Automne 4

Si vous reportez votre démarrage de terrain à l'hiver : validez la note du TRS8610 avec votre direction et faites-là inscrire à votre dossier avant la fin des inscriptions aux cours d'hiver (en décembre) auprès de l'AGÉ. Inscrivez-vous ensuite à la version condensée du Séminaire TRS8620 (Hiver+ Été- mi-juin).

Cas particuliers et enjeux : ÉTÉ 2

Vérifier le trimestre de fin d'études prévu auprès de votre direction/AGÉ. Au besoin, faire une demande (par courriel à l'AGÉ) pour :

- *Une prolongation (nombre maximum de demandes :3 prolongations, soit 3 trimestres. Demandes soumises à l'approbation de la direction de recherche et de la direction de programmes.*
- *Au-delà : demandes exceptionnelles, soumises à l'approbation de la direction de recherche, de la direction de programmes et du Décanat.*
- *Les demandes de prolongations exceptionnelles doivent être accompagnées d'un plan d'études et d'un échéancier).*

OU

- *Une absence (nombre maximum de demandes :3 absences, soit 3 trimestres)*
- *Demandes soumises à l'approbation de la direction de programmes.*
- *Au-delà : demandes exceptionnelles, soumises à l'approbation de la direction de programmes et du Décanat.*
- *Les demandes d'absences exceptionnelles doivent être accompagnées d'un certificat médical).*

**Les trimestres d'absence ne sont pas comptabilisés dans le cheminement, il n'y a pas de frais d'inscription. Pendant le trimestre d'absence la personne étudiante n'est pas en rédaction de son mémoire et par conséquent ne peut pas le déposer à ce trimestre.*

- *Assurez-vous d'avoir complété vos 9 crédits de cours au choix AVANT le dépôt prévu de votre mémoire.*

Mémoire : 18 crédits (après avoir complété les 27 crédits de scolarité)

Version complète — parcours synthétique de la maîtrise

1. ENTRÉE	2. CONCEPTION	3. PROJET	4. RÉALISATION	5. MÉMOIRE
• Cours de fondation • Choix de direction • Entente d'encadrement	• TRS 8515 • Cadre théorique • Milieu et partenaires • Supervision	• TRS 8610 • Projet écrit • Éthique • Dépôt du projet	• TRS 8620 • Terrain • Traces du projet • Analyse initiale	• Rédaction • Dépôt • Corrections • Version finale

Parcours complet en 5 phases

- Phase 1 — Entrée dans le programme : suivre les cours de fondation, choisir sa direction, établir l'entente d'encadrement et amorcer la problématisation du projet.
- Phase 2 — Conception du projet : préciser l'intention d'intervention, le cadre théorique, la méthodologie, le milieu, les partenaires et la supervision.
- Phase 3 — Dépôt du projet : finaliser le projet d'intervention, obtenir les approbations requises et planifier la démarche éthique ainsi que l'entrée dans le séminaire.
- Phase 4 — Réalisation et analyse : mener le terrain, documenter l'intervention, soutenir une posture réflexive et transformer le matériel produit en analyse.
- Phase 5 — Mémoire et fin de parcours : rédiger, déposer, réviser et finaliser le mémoire en respectant les attentes académiques et institutionnelles.

À quoi ressemble le cheminement à temps partiel ?

Scénario	Automne 1	Hiver 1	Été 1	Automne 2	Hiver 2	Été 2	Automne 3	Hiver 3	Été 3	Automne 4	Hiver 4	Été4
Scénario 1	Métho 1 TRS8205 (R Et I)	Métho 2 TRS8210 ou TRS8515	Option ou non TRS	Connaissance TRS8200 (R et I)	Option ou non TRS	Optionnel + TRS8810 Projet recherche(R) Ou Projet Intervention(I) TRS8610	Séminaire R : TRS8815 Ou I : TRS8620		Poursuite d'activité (R) Rédaction (1)	Rédaction (R et I) et/ou poursuite des activités		
Scénario 2	Connaissance TRS8200 (R et I)	Option ou non TRS	Option ou non TRS	Métho 1 TRS8205 (R et I)	Métho 2 TRS8210 Ou Projet TRS8515	Optionnel+ TRS8810 Projet recherche (R) Ou Projet Intervention TRS8610 (I)	Séminaire **R :** TRS8815 Ou I : TRS8620		Poursuite d'activité (R) Rédaction (1)	Rédaction **(R** et I) et/ou poursuite des activités		

Automne 5 -> DÉPÔT

Rappel : Idéalement ne pas prendre tous les cours optionnels au début du parcours parce que cela repousse le moment de la réflexion du projet d'intervention ou de recherche.

[1]

[1] Tableau issu de l'initiative étudiante Maitriser sa Maitrise.